PRÉFET
DU RHÔNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires

Lyon, le 31 MAI 2021

Le Chef du service

à

SIMA COISE
1 passage du cloître
42330 SAINT GALMIER

Réf : **69-2021-00161** L.R. avec AR.

Objet : Dossier de déclaration comportant une déclaration d'intérêt général instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 et L.211-7 du code de l'environnement **: La suppression du seuil du pont Colas ROE 35204 situé sur la commune de COISE**

Monsieur le président,

J'accuse réception de votre dossier de déclaration comportant une déclaration d'intérêt général au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau) concernant l'opération suivante :

La suppression du seuil du pont Colas ROE 35204 situé sur la commune de COISE .

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

date de réception du dossier au guichet unique : **25/05/2021**

numéro d'enregistrement au guichet unique : **69-2021-00161**

Je vous informe que votre dossier est instruit par la direction départementale des territoires du Rhône, service eau et nature, 165 rue Garibaldi 69401 LYON CEDEX 03, et que l'administration a un délai de deux mois soit jusqu'au 25/07/2021 pour demander des compléments si le dossier n'est pas jugé régulier. D'autre part, dans ce délai, le préfet peut également faire opposition à la demande de déclaration.

Ainsi, si le dossier est jugé recevable, un arrêté portant déclaration d'intérêt général au titre de l'article L211-7 et déclaration au titre des articles L214-1à 214-6 du code de l'environnement sera délivré à la fin de la procédure.

Je vous rappelle qu'il vous est interdit de débuter les travaux avant la fin de cette procédure.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le chef du service
Laurent GARIPUY

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de votre dossier par les agents chargés de la police de l'eau en application du code de l'environnement. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier au guichet unique de police de l'eau où vous avez déposé votre dossier.

Affaire suivie par : Isabelle DORIER
Service Eau et Nature / Unité Eau / Mission Guichet Unique
Tél : 04 78 63 11 42
Courriel : isabelle.dorier@rhone.gouv.fr
165, rue Garibaldi, CS 33 862, 69 401 Lyon cedex 03